

Manager de l'organisation des ressources humaines et des relations sociales

RNCP11553 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	315n
Formacode(s)	33047
Code(s) ROME	M1503, M1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	19/07/2022

Certificateur(s)

TALIS COMPETENCES & CERTIFICATIONS · SIRET : 34959731000086

Partenaires habilités

31 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 31 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
A 3 D	4818046640001 1	Former et organiser l'évaluation
AFC ALTERNANCE FORMATION COMMUNICATION	4188586920004 3	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION EUROPE TECHNIQUE	3305421680002 7	Former et organiser l'évaluation
ASS REGIONAL INTERPRO APPRENTI AQUITAINE	4138708660010 5	Former et organiser l'évaluation
B2H 13 AIX	8194641810003 4	Former et organiser l'évaluation
B2H13 MARSEILLE	8183922760001 5	Former et organiser l'évaluation
B2H83 FREJUS	8515178130001 6	Former et organiser l'évaluation
B2H 83 LA VALETTE	8183922270001 8	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA CORREZE - INISUP	1300077010004 3	Former et organiser l'évaluation
ECOFAC	4024377680013 6	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 31 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp11553-manager-de-l-organisation-des-ressources-humaines-et-des-relations-sociales/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

En tenant compte de la politique de l'entreprise, de ses orientations, et de ses enjeux, il/elle élabore une stratégie RH qui intègre une projection anticipée du développement des Ressources Humaines. Il/elle présente au comité de Direction la stratégie définie, en l'argumentant.

Une fois celle-ci validée, il/elle détermine les projets à conduire en matière de recrutement, de formation, de gestion des compétences et des talents, d'organisation du travail, et structure les modalités de leur pilotage et de leur suivi.

Responsable de la gestion des relations sociales, il/elle collabore avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP) (CE, CCE, CHSCT, syndicats), est attentif/ve au climat social et organise les négociations annuelles ou celles liées aux évolutions de la réglementation et de la législation.

Il/elle pilote les projets RH et leur mise en œuvre auprès des différentes directions et joue un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès des responsables opérationnels, dans le management de leur service et de leurs équipes.

Selon la taille de l'entreprise et son organisation générale, il/elle peut être responsable de la communication interne, celle-ci participant à la mobilisation et à l'implication des salariés.

Il/elle pilote la gestion administrative du personnel en optimisant la gestion des données grâce au Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) et contrôle l'actualisation des dimensions réglementaires et juridiques.

Souvent, il/elle manage une équipe qui peut être composée de généralistes en charge de la gestion des Ressources Humaines, de chefs de projets et chargés de mission et de spécialistes métiers.

Dans les grands groupes, le/la Manager de l'organisation des Ressources Humaines et des relations sociales peut exercer sa fonction au niveau de la Direction générale, avoir la responsabilité d'une zone géographique ou bien celle d'un établissement ou d'une filiale.

Selon les entreprises ou les collectivités, dans lesquelles il/elle intervient, il/elle peut exercer tout ou partie des domaines d'activités suivants :

- Élaboration de la stratégie de gestion des Ressources Humaines de l'entreprise
- Pilotage des projets Ressources Humaines
- Conseil auprès des directions opérationnelles
- Gestion des emplois
- Développement des compétences et plan formation
- Coordination et contrôle de la gestion sociale et administrative du personnel
- Management des relations sociales de l'entreprise
- Management d'équipe

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les candidats sont évalués notamment sur les capacités relevant des compétences suivantes :

- Le repérage, l'évaluation des changements potentiels et de leur origine interne et/ou externe, dans l'élaboration de la stratégie Ressources Humaines
- La pertinence des orientations définies dans la stratégie Ressources Humaines
- La cohérence du type de projet à développer au regard du changement à conduire dans l'entreprise
- L'identification des ressources, des freins et des leviers de changement
- L'identification des évolutions de l'environnement et de ses impacts sur l'emploi
- L'identification des enjeux de chacun des acteurs dans la préparation d'une négociation
- L'évaluation des ressources et limites de l'équipe, l'adéquation des affectations au regard des missions et la précision des responsabilités de chacun

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la Manager de l'organisation des Ressources Humaines et des relations sociales exerce essentiellement dans des entreprises de taille importante ou moyenne, dans tous les secteurs de l'économie.

Le champ des employeurs dans le privé et le public est large et recouvre l'ensemble des secteurs de l'économie d'un pays :

- groupes et filiales de grandes entreprises, PME/PMI du secteur privé dans le domaine du service, du commerce, du BTP et de l'industrie...
- organismes publics, parapublics, collectivités territoriales
- cabinets de consultants, de conseil, société de services, SSII...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Adjoint(e) Directeur(rice) des Ressources Humaines
- Responsable du management des Ressources Humaines
- Manager des Ressources Humaines
- Directeur(rice) des Ressources Humaines
- Directeur(rice) des affaires sociales
- Responsable des relations sociales
- Consultant(e) RH

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 515
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

5 personnes au minimum :

- 1 président professionnel extérieur à l'établissement
- 3 professionnels du secteur non intervenants dans l'établissement
- Le responsable pédagogique

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 556 €
Selon la branche	6 400 € – 7 587 €
Prise en charge	Branches concernées
7 556 €	Valeur par défaut · 183 branches
7 587 €	CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE Branche ITV, CPNE de l'immobilier, CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE des Télécoms
6 500 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNEF inter-secteurs papier carton
7 306 €	CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles
7 200 €	CPNE chimie
6 902 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
6 713 €	CPNEFP de la métallurgie
6 469 €	CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
6 400 €	CPNE Banque

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2022
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36986

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.talis-bs.com>
paris@talis-bs.com

Institut supérieur de gestion du personnel (ISGP) - FACLIP

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11553/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1

Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 07/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	67 %
Période	04/2022 – 09/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	24
Montant total engagé	47 702 €
Coût moyen par dossier	1 988 €
Durée moyenne	259 h
Période	01/2020 – 07/2022
France compétences	64 %
France Travail	22 %
Entreprise	13 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.